



LIANT CAPAROL

Dispersion synthétique incolore.
Extérieur et intérieur.

DESCRIPTION

Liant :
Dispersion synthétique.

Classification AFNOR :
Famille I, classe 7b2 (norme NF T 36-005).

Fonction :
Liant pour améliorer les peintures à la colle et à la chaux.
Adjuvant pour la colle des papiers peints en améliorant leur adhérence.
Liant pour la fabrication des lasures.

Teinte :
Incolore.

Aspect :
De mat satiné à brillant-satiné, selon le degré de dilution.

Densité :
1,0.

Conservation :
Au frais, à l'abri du gel.
Stocker le produit hors de portée des enfants.
Bien refermer les récipients entamés.

Destruction :
Ne recycler que les emballages vides. Les restes de matériau séchés peuvent être détruits selon la clé Nr 912 06 (déchets de chantier) ou Nr 555 13 (anciennes peintures durcies) ou comme les ordures ménagères.

Conditionnement :
1 l et 5 l.

MISE EN ŒUVRE

APPLICATION

Conditions d'application :
+ 5° C (température ambiante et du support).

Système d'application :
Amélioration des peintures à la colle : ajouter 10 % de Liant Caparol.
Amélioration des peintures à la chaux : ajouter 5 % à 10 % de Liant Caparol pour obtenir une résistance au farinage.
Fabrication des lasures* : diluer Liant Caparol avec 50 % d'eau et ajouter des Teintes Vives Amphibolin ou Teintes Alpinacolor suivant l'effet de lasure souhaité.
Amélioration de la colle pour papiers peints : ajouter 20 % de Liant Caparol pour améliorer l'adhérence des papiers peints et revêtements textiles.
* Uniquement en lasure teinté.

Nettoyage des outils :
A l'eau, immédiatement après emploi.

Recommandations :
En utilisation comme liant pour peintures se référer aux indications ci-dessous :

Mélange		Peintures extérieures	Peintures intérieures
Proportions en volume	Liant	1	1
	Pigment/Eau	2	3
Proportions en poids	Liant	1	1
	Pigment	2	3
	Eau	1	1,5

Les peintures extérieures sont résistantes aux intempéries.
Les peintures intérieures sont lavables.

INFO

Edition 09/1999
La présente notice a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et le résultat d'essais effectués avec un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou DTU en vigueur ; toutefois, ces rensei-

gnements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. La présente notice annule et remplace toute notice antérieure, relative au même produit.
Caparol France - 5, rue des Clomarts, 77130 Montereau - Téléphone : 01.60.73.56.56 - Télécopie : 01.60.73.56.58